



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Opération « Rapportez vos médicaments non utilisés à votre pharmacie »

Paris, le 9 novembre 2017



#### Etat des lieux

##### Les particuliers

En France, 3,1 milliards de boîtes de médicaments sont vendues en pharmacie chaque année, soit environ 48 boîtes de médicaments par personne et par an. En 2013, les Français étaient d'ailleurs les troisièmes plus gros consommateurs de médicaments dans le monde, derrière les Etats-Unis et le Japon.

Mais, au-delà de la consommation, il existe un gaspillage important de médicaments. Chaque année, d'énormes quantités terminent à la poubelle !

Selon le rapport « *Enquête sur le dispositif de recyclage des médicaments Cyclamed* » de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) publié en 2005 (1), « *beaucoup de malades suivent imparfaitement la posologie et la durée du traitement prescrit, en diminuant majoritairement les quantités consommées. De plus, compte tenu du tiers payant, le consommateur ignore souvent le montant de sa dépense. C'est pourquoi les malades se débarrassent parfois de boîtes de médicaments entières ou à peine entamées* ». L'IGAS estime donc que **près d'un médicament remboursé sur deux n'est pas consommé** et qu'en 2003, **seuls 5,7 % des médicaments vendus sont recyclés** par Cyclamed, soit une faible part des médicaments non consommés.

Pour les particuliers, les seules données disponibles proviennent de Cyclamed, l'association chargée de la collecte et de l'incinération des médicaments inutilisés et rapportés dans les officines. L'association estime à **23 500 tonnes** les médicaments inutilisés, soit pas loin de 14

% des 170 000 tonnes de boîtes de comprimés et autres sirops vendus en France, pour un chiffre d'affaires de 50 milliards d'euros par an. Ce gaspillage atteindrait donc 7 milliards d'euros chaque année !

En 2015, toujours selon Cyclamed, ce sont **12 108 tonnes de comprimés qui ont été récupérées auprès des pharmacies**. Auxquelles il faut ajouter les centaines de kilos partis dans les déchets ménagers ou dans les éviers. Un gâchis difficile à évaluer...

En 2016, **11 884 tonnes ont été collectées**. Cela représente en moyenne 181 grammes par habitant et 63 % du total estimé, à en croire Cyclamed (2). Si l'on ajoute les emballages rapportés en pharmacie et les produits de parapharmacie, ce nombre s'élève à 15 874 tonnes.

En mars 2017, le sondage mené par l'institut BVA pour Cyclamed révèle que 79 % des personnes interrogées disent rapporter leurs médicaments non utilisés chez le pharmacien et 6 personnes sur 10 le font « toujours ».

### **Les établissements hospitaliers**

Outre le gaspillage des particuliers, il faut aussi mettre en compte celui des hôpitaux, pour l'essentiel des produits en stock qui ne sont pas utilisés et se périment. Selon des estimations, ce gaspillage représenterait entre 0,5 % et 2 % du budget annuel des pharmacies hospitalières, soit **50 millions d'euros**.

Mais, la seule étude chiffrée sur la valeur des médicaments jetés chaque année concerne les maisons de retraite (3). Réalisées par deux universitaires, cette étude évalue le gaspillage à 31 centimes d'euro par jour et par résident, soit **plus de 80 millions d'euros par an** pour quelque 720 000 pensionnaires.

## **Conséquences**

Le premier risque des médicaments concerne **l'automédication**. Elle peut être une source importante de dangers, en cas de réutilisation d'un comprimé prescrit préalablement. Comme il y a souvent une « sur-prescription » de médicaments, et comme les laboratoires conditionnent des boîtes qui contiennent parfois plus qu'un traitement, l'utilisateur peut se constituer un stock. Il peut ainsi se servir dans la pharmacie familiale pour guérir un symptôme déjà connu, et donc utiliser des médicaments loin d'être anodins comme des anxiolytiques, des antibiotiques ou des anti-inflammatoires. La vente des médicaments à l'unité va permettre de remédier à cette pratique et de diminuer ce risque.

Par ailleurs, ce gaspillage a d'énormes répercussions sur l'environnement. Ainsi, de nombreux médicaments se retrouvent notamment dans les milieux aquatiques. Cette pollution de l'eau est invisible mais importante.

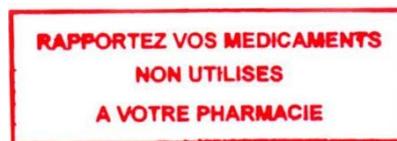
L'intérêt pour **la contamination de l'eau par les résidus médicamenteux** est apparu à la fin des années 90. A cette époque, des perturbateurs endocriniens ont été détectés dans les rivières et les effluents des stations d'épuration. Même à de très faibles concentrations, ces résidus ont une activité biologique, susceptible d'avoir des effets sur les organismes : poissons, mollusques, microorganismes, algues... Par exemple, l'éthinylestradiol, un composant des pilules contraceptives, a été incriminé dans les phénomènes de féminisation de poissons (4). Le risque, s'il est indéniable sur la biodiversité, reste encore aujourd'hui difficile à évaluer chez l'homme.

Du fait de la dissémination des médicaments dans l'environnement, on voit également émerger **des résistances aux antibiotiques** (5). Ces derniers génèrent une résistance au niveau de la flore et de la faune qui finit par ressurgir sur l'homme. Les derniers chiffres publiés en 2015 ont montré une forte consommation d'antibiotiques et la pression exercée par cette hyperconsommation entraîne des sélections bactériennes qui deviennent alors un réservoir de résistances. C'est un problème actuel très important !

## **Lancement de l'opération « Rapportez vos médicaments non utilisés à votre pharmacie »**

Face à ce constat, l'Association Santé Environnement France souhaite sensibiliser le public au gaspillage des médicaments, via leurs médecins. C'est pourquoi l'ASEF lance l'opération « **Rapportez vos médicaments non utilisés à votre pharmacie** ».

L'association a donc créé des tampons encres qui seront distribués aux médecins généralistes et spécialistes. Ils pourront apposer le tampon (ci-dessous) sur chaque ordonnance.



### Sources :

- (1) « *Enquête sur le dispositif de recyclage des médicaments Cyclamed* » par Etienne Grass et Dr Françoise Lalande, membres de l'Inspection Générale des Affaires Sociales, IGAS - Rapport n° 2005 001, janvier 2005.
- (2) Cyclamed : <https://www.cyclamed.org/les-chiffres-de-la-collecte-2016-6426>
- (3) Structure et coût des médicaments non utilisés au sein d'établissements pour personnes âgées (étude SCMNU1), apport médico-économique d'un système d'information dédié au suivi des traitements à l'unité de prise en pharmacie de ville, Francis Megerlin et François Lhoste. <https://www.medissimo.fr/wp-content/uploads/2014/08/16-Structure-et-cout-des-m%C3%A9dicaments-non-utilis%C3%A9s-au-sein-d%C3%A9tablissement-pour-personnes-ag%C3%A9es.pdf>
- (4) Michael A. Thomas and Rebecca D. Klaper, "Psychoactive Pharmaceuticals Induce Fish Gene Expression Profiles Associated with Human Idiopathic Autism," PloS One 7, no. 6 (2012): e32917, doi:10.1371/journal.pone.0032917.  
Owen R, Jobling S., Environmental science: The hidden costs of flexible fertility, Nature. 2012 May 23;485(7399):441
- (5) Alberto Antonelli et al., "OXA-372, a Novel Carbapenem-Hydrolysing Class D B-Lactamase from a Citrobacter Freundii Isolated from a Hospital Wastewater Plant," The Journal of Antimicrobial Chemotherapy 70, no. 10 (October 2015): 2749–56, doi:10.1093/jac/dkv181.

### **A propos de l'Association Santé Environnement France**

Fondée en 2008 par le Dr Pierre Souvet, cardiologue, et le Dr Patrice Halimi, chirurgien-pédiatre, l'Association Santé Environnement France (ASEF), composée exclusivement de professionnels de santé, a pour objectif d'informer sur l'impact des polluants sur la santé, et surtout de donner des conseils pour les éviter.

Reconnue d'intérêt général, l'association travaille sur tous les sujets en lien avec la santé et l'environnement.

Dans cette démarche d'information, l'ASEF réalise des enquêtes, organise des conférences, publie des petits guides santé et répertorie toute l'actu santé-environnement sur son site internet : **[www.asef-asso.fr](http://www.asef-asso.fr)**.

L'ASEF est reconnue d'intérêt général et [agrée 1% for the Planet](#).

#### Contact presse :

Marion Welsch, chargée de missions de l'ASEF – [marion.welsch@asef-asso.fr](mailto:marion.welsch@asef-asso.fr) – 04 88 05 36 15.